



N.MG

## CONVOCAATION

Clamart, le **24 JUIN 2014**

Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le **Conseil Municipal** se réunira à 20H en Salle du Conseil de la Mairie de Clamart, **le lundi 30 juin 2014.**

### ORDRE DU JOUR :

1. Appel nominal.
2. Désignation d'un secrétaire de séance.

#### **AFFAIRES FINANCIERES**

3. Approbation des Comptes administratifs 2013 de la Ville et des services annexes de la restauration municipale et de l'office de tourisme.
4. Présentation des Comptes de gestion 2013 de la Ville et des services annexes de la restauration municipale et de l'office de tourisme.
5. Affectation des résultats 2013 du budget principal de la Ville et des services annexes de la restauration municipale et de l'office de tourisme.

#### **AMENAGEMENT URBAIN/PATRIMOINE COMMUNAL/COMMANDE PUBLIQUE**

6. Subvention parlementaire pour les travaux de rénovation intérieure de l'église Saint Pierre Saint Paul de Clamart.
7. Approbation du marché relatif à l'achat et livraison de fournitures scolaires pédagogiques, fournitures de bureau et matériels administratifs pour la ville de Clamart – 2 lots - Autorisation de Monsieur le Maire à signer le marché.
8. Approbation du marché d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage de production d'ECS et de ventilation avec gros entretien et renouvellement des matériels de la Ville de Clamart – Marché unique – Autorisation de Monsieur le Maire à signer le marché.

#### **AFFAIRES FONCIERES/URBANISME**

9. Constatation de la désaffectation par Sud de Seine de la Piscine du Bois – Déclassement du domaine public et réintégration dans le domaine privé communal.

#### **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

10. Modification des statuts de la Communauté d'agglomération Sud de Seine suite à la fin de la mise à disposition de la piscine du Bois de Clamart.
11. Approbation d'une convention avec la Communauté d'agglomération Sud de Seine relative à la facturation de la fourniture de chaleur au gymnase du Jardin Parisien.

Toute correspondance  
doit être adressée  
à Monsieur le Maire

Hôtel de ville  
Place Maurice Gunsbourg  
92141 Clamart Cedex  
Tél. : 01 46 62 35 35  
e-mail : [mairie@clamart.fr](mailto:mairie@clamart.fr)  
[www.clamart.fr](http://www.clamart.fr)

## SPORTS

12. Mise en place des coupons sports pour l'année scolaire 2014-2015 : aide aux associations sportives conventionnées avec la Ville accueillant des enfants clamartois en âge d'être scolarisés en 2014-2015 en petite, moyenne et grande sections de maternelle, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.
13. Instauration d'un droit d'entrée dans le cadre de la manifestation Clamart Plage.
14. Projet de réalisation de Clamart Plage et demande de subventions auprès du Conseil général des Hauts-de-Seine, du Conseil régional d'Ile-de-France et du Comité régional du tourisme pour la réalisation de la manifestation Clamart Plage 2014.
15. Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Clamart et la société SUPER U dans le cadre de l'opération Clamart Plage 2014.
16. Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Clamart et l'association SOS MNS dans le cadre de l'opération Clamart Plage 2014.

## VIE SCOLAIRE

17. Création de nouvelles tarifications pour l'étude dirigée et l'accueil de loisirs du mercredi après midi.

## CULTURE

18. Versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 15 000 euros à l'association « Jazz à Clamart » pour l'organisation du festival « Jazz in Clamart ».

## PERSONNEL

19. Dérogation au contingent d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS).
20. Modification du régime indemnitaire des agents appartenant à la filière police municipale (indemnité d'administration et de technicité et indemnité spéciale de fonction).
21. Droit à la formation des élus.
22. Abrogation de la délibération du 28 mars 2012 accordant la protection fonctionnelle à Monsieur Philippe KALTENBACH.

**DECISIONS DU MAIRE** dans le cadre de sa délégation au titre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,  
Conseiller régional,  
  
Jean-Didier BERGER

Les documents non annexés au rapport des questions peuvent être consultés à la Direction de l'Administration Générale.